

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020

DELIBERATION N°2020.00125

**COMMUNE DU CHAMBON-FEUGEROLLES - RUE DU BOUCHET -
PRONONCIATION D'UNE DESAFFECTATION D'UNE EMPRISE CONSTITUTIVE
D'UN PARKING PUBLIC**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 février 2020

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 47

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 51

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Hervé REYNAUD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Gilles ESTABLE, M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH,
M. Yves MORAND, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance

M. Rémy GUYOT

Le 25 février 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20200214-0202001250

DATE D'APPHICATION : 25 Février 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020

**COMMUNE DU CHAMBON-FEUGEROLLES - RUE DU BOUCHET -
PRONONCIATION D'UNE DESAFFECTATION D'UNE EMPRISE CONSTITUTIVE
D'UN PARKING PUBLIC**

Contexte :

Suivant le décret n°2017-1316 du 1^{er} septembre 2017, Saint-Etienne Métropole est constitutive d'une métropole, qui à ce titre, détient la compétence « aires de stationnement » en lieu et place des communes membres.

Motivation / Opportunité :

Saint-Etienne Métropole a été sollicitée par la commune du Chambon-Feugerolles qui souhaite déclasser et céder une emprise d'espace vert et de stationnement située en face du centre hospitalier Georges Claudinon, au niveau de la rue Du Bouchet sur ladite commune.

La vente se ferait au bénéfice d'un promoteur ayant pour projet la construction d'une maison funéraire.

Contenu :

Pour permettre le déclassement et la cession de l'emprise constitutive d'une portion d'un parking public, d'une superficie approximative de 650 m², à tirer d'une parcelle de plus grande étendue, cadastrée section AT n°58, la Métropole doit tout d'abord prononcer sa désaffectation.

Cette désaffectation sera effective à compter du 03 février 2020.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **constate la désaffectation, à compter du 03 février 2020, de l'emprise constitutive d'une partie d'un parking, d'une superficie de 650 m² environ, à tirer de la parcelle cadastrée section AT n°58, sise rue Du Bouchet sur la commune du Chambon-Feugerolles,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à procéder à toutes les formalités se rapportant à cette délibération.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU